

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 mars 2012
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et les absents

Excusés : Jean BOURGEOIS > pouvoir à Jérôme FLON

Absents : Raphaël GRANON, Damien GIRY et Claude LIOTARD

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 février 2012

1 Budget Principal 2012 M14 – commune

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2012.

Section de fonctionnement : 233 512.29 €

Section d'investissement : 265 647.29 €. Les opérations envisagées pour 2012 sont : travaux de voirie, aire de stationnement, rénovation sous-sol de la mairie, local technique, travaux maison de l'Adret, réseau électrique.

Propositions acceptées.

2 Budget annexe M49 : eau et assainissement

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2012 :

Section exploitation : 49 613.74 €

Section d'investissement : 68 541.00 €. Les opérations envisagées pour 2012 sont : la pose des compteurs « Agence de l'Eau », vidange réservoir, réseau au village.

Propositions acceptées.

3 Taux d'imposition 2012

Monsieur le Maire remet copie de l'Etat 1259 concernant les taux d'imposition 2012. Au vu de la conjoncture économique actuelle, monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales. Proposition acceptée.

A. DOTATION CANTONALE

Tableau du programme prévisionnel 2012 de la dotation cantonale patrimoine et voirie suite à la réunion du 14 mars 2012. Toutes les communes de Crest Nord y sont répertoriés avec leurs projets.

B. RETRAIT DELEGATION 2^{ème} ADJOINT

Suite à un arrêté municipal concernant le retrait de délégation du 2^{ème} adjoint, M. Claude LIOTARD, une délibération du conseil municipal valide cette décision à l'unanimité.

C. MAISON DE L'ADRET

Un avant-projet sommaire de la maison de l'Adret a été soumis au conseil qui l'a validé, la procédure suit son cours pour réalisation fin 2012 début 2013.

D. SALLE DU CONSEIL

Monsieur le Maire propose l'achat de mobilier pour la salle du conseil afin de terminer l'aménagement.

E. MESURE DE PROTECTION DES TROUPEAUX

Afin de lutter contre la prédation des troupeaux, l'état a mis en place une mesure se déclinant sous forme d'aide financière selon différentes options (gardiennage renforcé, achat ou stérilisation de chiens de protection, parc de pâturage...) et selon la situation géographique de la commune.

G. ESPERANTO

Une circulaire incite l'apprentissage de l' « Esperanto », langue universelle.

H. PHOTOS AERIENNES

Proposition de photos aériennes du village. Le conseil municipal approuve cette initiative.

Fin de séance : 22h

Prochain conseil municipal prévu le vendredi 27 avril 2012 à 20h